

Les mails qui ont envoyé Adlène Hicheur en «préventive»

PAR LOUISE FESSARD
ARTICLE PUBLIÉ LE SAMEDI 14 JANVIER 2012

En détention provisoire depuis plus de deux ans à Fresnes, Adlène Hicheur, chercheur franco-algérien en physique des particules, pourrait être jugé fin mars 2012 devant un tribunal correctionnel pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ».

Il est principalement reproché à ce brillant scientifique de 35 ans d'avoir, au cours d'échanges électroniques avec un cadre d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), envisagé de , indiquent les juges d'instruction dans leur ordonnance de renvoi du 29 décembre 2011. Cette accusation repose presque exclusivement sur une trentaine de courriels échangés sous divers pseudonymes de janvier à juillet 2009 entre Adlène Hicheur et un homme rencontré sur un site djihadiste francophone. Ce dernier, arrêté en Algérie janvier 2011, sera ensuite identifié comme Mustapha Debchi, un membre d'Aqmi vivant alors dans la clandestinité. , précise toutefois le réquisitoire du procureur.

Comment deviner, à partir d'écrits, les réelles intentions d'Adlène Hicheur ? Et surtout, en l'absence du moindre élément matériel de préparation d'un acte, , demande M^e Patrick Baudouin, son avocat.

Selon Adlène Hicheur, ces échanges réalisés, alors qu'il était cloué au lit par une hernie discale, relevaient uniquement de la sphère virtuelle et intellectuelle.

« , avait-il **expliqué à Mediapart** en septembre 2011. »

Les deux juges d'instruction estiment eux, au contraire, que les « » franchissaient «».

« Il fallait intervenir »

Les juges et le parquet s'appuient sur quelques mails plus menaçants que les autres.

En février 2009, Phenixshadow (le pseudo de Mustapha Debchi) entre pour la première fois dans le concret, indiquant à Adlène Hicheur». «», poursuit-il dans une référence assez explicite à un éventuel attentat-suicide.

Adlène Hicheur refuse et livre sa propre « » : « » Dans le courriel suivant, Adlène Hicheur suggère une cible potentielle. «, écrit-il. » Il s'agit en fait du 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy, à Cran-Gevrier.

Mais quelques mois plus tard, en juin 2009, à nouveau mis en demeure par Mustapha Debchi («»), Adlène Hicheur se montre beaucoup plus flou.

Il évoque cette fois « » : « », « » et des «».

Adlène Hicheur cherche-t-il à noyer le poisson ? Il n'est en tout cas plus question de Cran-Gevrier, qui sera pourtant présenté par Frédéric Péchenard, le directeur général de la police nationale, lors de l'arrestation d'Adlène Hicheur, le 8 octobre 2009, comme la « ». « », avait-il affirmé, alarmiste, au .

« », avance-t-il un an plus tard sur **France Inter**. Bien avant même, puisque aucun élément matériel n'est venu étayer la thèse des autorités selon qui Adlène Hicheur préparait un attentat.

Un interpellation précipitée ?

C'est l'interception par la DCRI d'un mail de confirmation d'une réservation pour un billet aller-retour vers l'Algérie, qui précipite l'interpellation du scientifique au petit matin du 8 octobre 2009 alors qu'il s'apprêtait à se rendre à l'aéroport.

Fausse alerte comme le montrera l'enquête : Adlène Hicheur disposait d'un billet retour pour le 18 octobre et il avait un motif précis pour ce voyage, à savoir la construction d'une maison sur un terrain co-acquis avec son beau frère quelques mois auparavant.

« , demande M^e Baudouin, son avocat. »

Maintenu en détention provisoire jusqu'au procès, Adlène Hicheur peut très difficilement préparer sa défense, n'ayant accès qu'à compte-gouttes aux vingt-trois tomes du dossier.

Lire le récit par **Halim Hicheur** sur son blog de l'arrestation de son frère, qui relate la violence tant de l'interpellation, des 96 heures de garde à vue d'Adlène Hicheur, que du traitement médiatique qui en sera fait. Il s'interroge : « »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 1 538 587,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 538 587,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.